

AVIS

Le président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, Monsieur Eric JALTON,
informe de la tenue de la

Le MERCREDI 29 AVRIL 2026 à 10h00

Uniquement en présentiel

Siège de l'EPCI

Salle du conseil communautaire

18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre

ORDRE DU JOUR COMPLÉTÉ

1. Désignation du secrétariat de séance
2. Vote des budgets primitifs de l'exercice 2026 :
 - 2.1. Budget principal
 - 2.2. Budget annexe Sonis
 - 2.3. Budget annexe environnement
3. Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2026
4. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'exercice 2026
5. Fixation du produit de la taxe de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour 2026
6. **Mise à jour des autorisations de programme/Crédits de paiement pour l'exercice 2026 et exercices suivants**

Fait à Pointe-à-Pitre, le **22 AVR. 2026**



Le président

Éric JALTON